



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

LCO

(Langue et Culture d'Origine)

Français

Cours de langue et culture d'origine

Informations destinées au corps enseignant et aux parents

La promotion de la langue française et le développement des compétences plurilingues et interculturelles font partie des tâches essentielles de formation de l'école publique. Le développement du plurilinguisme et des compétences interculturelles sont également les objectifs des cours de langue et de culture d'origine (LCO). C'est pourquoi ils sont soutenus par les responsables de l'éducation et de la formation du canton.

Multilinguisme et compétence interculturelle

Les jeunes ayant de bonnes connaissances dans la langue commune qu'est le français et qui, en plus de cela, s'expriment couramment dans la langue de leurs parents, disposent d'importantes capacités pour s'intégrer dans la vie professionnelle et dans la société.

Les cours LCO existent dans tous les cantons; dans certaines villes, plus de 25 différentes langues sont proposées à l'enseignement.

Objectifs des Cours LCO

Les enfants et les jeunes

- approfondissent et élargissent, dans la première langue, les compétences en expression (parler) et compréhension (comprendre), en lecture (lire) et écriture (écrire).
- renforcent leur identité multiculturelle par la reconnaissance et la valorisation des langues qu'ils possèdent et derrière lesquelles se trouve leurs multiples appartenances culturelles.

Avantages dans la société et dans la vie professionnelle

- Celle ou celui qui maîtrise sa première langue dispose d'une bonne base pour l'acquisition d'autres langues (français et langues étrangères).
- De bonnes connaissances dans la première langue aident les enfants à entretenir les contacts dans la famille, avec les proches et lors d'un séjour dans le pays d'origine.
- Dans le pays d'origine, il est important d'avoir de bonnes compétences dans la langue du pays (formation supplémentaire, activités professionnelles, retour).

Les parents soutiennent le développement linguistique de leur enfant

- en parlant avec leur enfant la langue dans laquelle ils pensent et rêvent, même lorsque l'enfant leur parle en français, ils restent attachés à leur langue.
- en éveillant et soutenant le goût de la langue chez leur enfant, en lui racontant le déroulement de la journée et en l'écoutant raconter le sien, en discutant, en chantant, en racontant des histoires ainsi qu'en les lui lisant.

- en faisant en sorte que chaque personne de la famille ayant un contact direct avec l'enfant lui parle toujours dans sa propre langue (d'origine).
- en encourageant l'enfant à avoir et à entretenir des contacts avec des enfants qui parlent français et d'autres langues.
- en laissant l'enfant raconter ce qu'il apprend au cours LCO et à l'école.
- en entretenant le contact avec les enseignant(e)s des cours LCO et de l'école publique.

Organisation

Les cours LCO sont dispensés par les ambassades des pays d'origine ou par des organismes privés. Les cours sont dispensés, selon le groupe de langue, à partir de l'école enfantine, de la 1^{ère} ou de la 2^{ème} primaire. L'inscription se fait à travers les écoles publiques (à part dans le canton de Berne).

Les cours LCO se déroulent en principe dans les locaux de l'école publique, dans la mesure du possible, à proximité du lieu de résidence de l'enfant.

Les cours LCO se conforment aux dates et temps prescrits par l'école publique (vacances, bulletins).

L'élève recevra une attestation de participation aux cours LCO à la fin du deuxième semestre qui sera consignée dans le bulletin scolaire de l'école publique.

Adresses de contact du canton

*Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEnOF), Route André-Piller 21, 1762 Givisez, **Stéphane Sugnaux**,*

Tel: 026 305 73 61, stephane.sugnaux01@fr.ch

*Amt für deutschsprachigen obligatorischen Unterricht (DOA), Mariahilfstrasse 2, 1712 Tafers, **Tanja Novakovic**, Tel: 026 305 40 90 tanja.novakovic@fr.ch*

www.fr.ch/osso